

Appel à manifestation d'intérêt

Création et représentation d'un spectacle vivant 2026-2027

"Méditerranée vivante : à la découverte des patrimoines sous-marins"

Contexte

Dans le cadre de sa politique culturelle, le Parc national de Port-Cros renouvelle son soutien à la création artistique et lance un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'un spectacle en 2026 pour représentation en 2027.

Ce dispositif soutient la mise en place et le développement de résidences d'artistes sur le territoire du Parc national de Port-Cros et répond aux enjeux de politique culturelle et de développement durable du territoire.

Cette initiative s'inscrit dans le prolongement du schéma d'interprétation du parc, qui vise à renforcer la compréhension et l'attachement du public aux enjeux de préservation de la biodiversité marine et littorale.

Situé au cœur d'une aire marine protégée, le Parc national de Port-Cros est un territoire d'exception. A la fois marin, littoral et insulaire, la variété des milieux du Parc naturel explique la richesse de sa biodiversité, avec des espèces emblématiques pour chacun telles que le dauphin, la tortue Caouanne et le puffin Yelkouan. Toutefois, ce fragile équilibre reste menacé par les effets du changement climatique et l'intensification des usages humains.

Cet appel à manifestation d'intérêt s'ancre également dans un projet de coopération avec l'Italie qui vise à renforcer la connaissance autour du patrimoine naturel sous-marin, à en favoriser l'accès au plus grand nombre et à améliorer la gestion transfrontalière de ce bien commun.

Le spectacle vivant, envisagé comme une œuvre sensible et immersive, devra ainsi porter un regard artistique et engagé sur les liens entre l'humain et la mer, en explorant les tensions, les espoirs et les responsabilités qui traversent ce territoire unique.

Objectifs

- Créer un spectacle vivant autour des patrimoines sous-marins (biodiversité et sites phares du Parc national, récits et mythes de la Méditerranée etc.)
- Favoriser la compréhension du rôle et de la vulnérabilité de la biodiversité sous-marine face aux différentes pressions sur celle-ci (changement climatique, pollution, nuisance sonore etc.)
- Offrir un moment de réflexion par le biais d'un outil à la fois récréatif et artistique
- Sensibiliser les publics aux enjeux écologiques et culturels des milieux marins
- Ouvrir des pistes de réflexions sur des solutions / actions possibles pour initier une démarche éco-citoyenne

Temporalité

Les candidatures devront être transmises avant le lundi 15 décembre 2025. Le Comité de sélection se tiendra au début de l'année 2026.

Le collectif d'artistes sera présent sur une durée totale de 35 jours non consécutifs de création et 7 jours non consécutifs de représentation répartis comme suit :

- Un temps de création qui se déroulera sur l'année 2026

Le temps de création comprend la réflexion et l'écriture de la proposition artistique ainsi que les répétitions scéniques. Plusieurs périodes de résidence seront définies en lien avec le Parc national et réparties comme suit :

- Trois semaines au printemps
- Quatre semaines en automne

- Un temps de représentation sur l'année 2027

Six représentations seront organisées au cours de l'année 2027 dans chacune des communes adhérentes (Le Pradet, La Garde, La Croix-Valmer, Ramatuelle) et dans les cœurs du Parc national (iles de Port-Cros et Porquerolles sur la commune de Hyères).

Résidence, création et représentation

Le collectif d'artistes pourra loger sur l'île de Porquerolles, l'île de Port-Cros ou selon la période, sur le secteur du Cap Lardier, dans la limite de quatre personnes maximum par période de résidence.

Le spectacle peut relever des disciplines suivantes :

- Théâtre
- Danse
- Musique
- Stand-up
- Cirque
- Arts de la rue
- Forme hybride ou pluridisciplinaire

Le fil conducteur est le patrimoine naturel sous-marin en lien avec l'adaptation aux changements climatiques dont :

- Les enjeux de préservation des écosystèmes marins (menaces et résilience des espèces phares)
- Les usages faits de ces milieux littoraux et subaquatiques (plongée en particulier)
- L'imaginaire de la mer (sa dimension transfrontalière, ses mythes, symbolique de l'eau)

La démarche artistique devra mettre en valeur ce thème sans être didactique, mais par la poésie, l'émotion, la narration ou la performance.

Contraintes particulières

Plusieurs paramètres sont à prendre en compte afin que la proposition artistique corresponde aux attentes du Parc national de Port-Cros dont :

- Durée minimum de 50 minutes ;
- Être adapté à un public âgé de 10 ans et plus ;
- Être adapté à la représentation dans un lieu en plein air : les lieux exacts de représentations ne sont pas encore définis (esplanade, salle polyvalente, salle de spectacle...). Sur les îles de Port-Cros et Porquerolles, une représentation en plein air devra être envisagée ;
- Dans le cadre du projet européen NEPTUNE EVOLUTION, le spectacle doit pouvoir être proposé et compris par un public italien.

A noter que le Parc national de Port-Cros peut mettre à disposition un espace de répétition selon le calendrier préalablement défini ; le dispositif scénique quant à lui (son, lumière, vidéo etc.) est à la charge de la compagnie, à la fois pour les temps de création et répétition que les temps de représentation.

Modalités financières

Le budget du Parc national s'élève à 35 000 euros TTC pour l'ensemble du projet, répartis comme suit :

- 17 000 euros versés en 2026 pour le temps de création et de répétition

Ce budget inclut les frais de transport (domicile au lieu de résidence et déplacements internes à la résidence), de repas, l'achat de matériel, de fournitures, les frais de traduction éventuels, de dispositif scénique et de tout autre élément nécessaire à la création et représentation du spectacle. Le candidat retenu devra être autonome dans ses déplacements, disposer du permis B et d'un véhicule personnel.

A noter que l'hébergement au Parc national relève d'une valorisation en nature estimée à 210 euros par nuitée soit 7 350 euros pour les 35 nuitées prévues. Le Parc national fournira également à la compagnie les billets A/R de bateau permettant l'accès aux îles de Port-Cros et Porquerolles.

- 18 000 euros versés en 2027 pour les 6 représentations

Ce budget inclut tous les frais afférents au déplacement, hébergement, repas, répétitions et matériel nécessaire aux représentations.

Le Parc national se chargera de trouver les espaces de représentation.

Propriété de l'oeuvre produite

Le spectacle produit dans le cadre de ce dispositif sera propriété de la compagnie sous condition de mention du Parc national de Port-Cros dans les communications et représentations autour de l'œuvre.

Il sera demandé à la compagnie d'être disponible sur un minimum de 6 journées discontinues pour la période de représentations au cours de l'année 2027.

La première du spectacle sera présentée sur le territoire du Parc national.

Modalités de candidature

Ce dispositif est ouvert aux disciplines artistiques des arts vivants uniquement. Seules les équipes artistiques justifiant d'une structuration juridique au moment de leur inscription et/ou ayant recours à une personne morale pour soutenir leur activité pourront candidater.

Le dossier de candidature est à envoyer **au plus tard le 17 décembre 2025 à minuit**, via le formulaire suivant : <https://urls.fr/4bQt3O>

Dossier de candidature à fournir :

- **Note d'intention artistique** (max. 3 pages)
- **Une présentation synthétique de la compagnie** et de son parcours artistique, permettant de préciser les références (avec des éléments visuels incluant au moins une vidéo) et démontrer un lien notable avec les valeurs du Parc national; son parcours artistique, ses projets de création déjà menés en lien avec l'environnement marin et littoral; ses projets réalisés dans l'espace public. Le cas échéant, si la candidature est portée par une structure, une présentation de celle-ci sera intégrée;
- **Budget prévisionnel détaillé ;**
- **Si des demandes techniques spécifiques sont à prévoir**, elles devront être mentionnées très clairement (prêt de matériel par exemple).

Modalités de sélection

Un Comité de sélection composé de professionnels de la culture, de représentants des communes et de la direction du Parc national se réunira pour entendre les candidats présélectionnés.

Les projets seront sélectionnés sur la pertinence de leur propos (en lien avec le thème annoncé) et par ordre d'importance :

- Le respect de la thématique
- Le respect du budget
- La qualité artistique et esthétique du projet
- La démarche en accord avec les principes et la réglementation du Parc national (prises de vue, drones, prélèvement de matériaux, introduction de matériaux...)
- La sobriété technique du projet

Marittimo-IT FR-Maritime

- La capacité à résonner avec le territoire et ses enjeux et à engager les habitants
- L'exportabilité du spectacle à échelle transfrontalière

Calendrier indicatif

Étapes	Echéances	Commentaires
Pré-sélection sur dossier de candidature (4 dossiers)	Mi-janvier 2026	Réalisée par les services du Parc national
Réponse aux candidats présélectionnés + convocation au jury de sélection	Mi-janvier 2026	Envoi des convocations en même temps que l'annonce de la présélection
Auditions des candidats présélectionnés par le Comité de sélection	Dernière quinzaine de janvier 2026	Jury : direction du Parc + membres du Conseil économique, social et culturel + représentants des communes
Annonce du résultat final de la sélection	Au plus tard le 13 février 2026	Communication officielle des résultats à la compagnie sélectionnée
Signature de la convention entre le Parc national et la compagnie sélectionnée	Dernière quinzaine de février 2026	À programmer juste après l'annonce du lauréat
Réunion de lancement et acculturation avec le territoire (1/2 journée)	Mars 2026	Travail préparatoire : comprendre le thème, se familiariser avec le territoire, repérage sur le terrain
Temps de résidence (création et répétitions)	À planifier , entre avril et novembre 2026	A définir avec le candidat retenu
Restitution de l'œuvre (représentations)	Entre mars et novembre 2027	Selon la programmation du Parc national, prévoir 7 représentations

Contact

Lisa Bardot, chargée de mission projet NEPTUNE EVOLUTION

lisa.bardot@portcros-parcnational.fr

07 60 81 80 00